

C.C.A.S. DE SAINT CLÉMENT DES LEVÉES

Réunion du 27 Septembre 2021

Étaient présents : Monsieur NIVELLE Laurent, Madame SAULEAU Cécile, Madame ROULLEAU Nadège, Madame DESBOIS Delphine, Madame ROY Linda, Monsieur PIDOU Michel, Madame MANDOTE Françoise, Madame MIGNONNEAU Bernadette, Madame LAUMONIER Joséphine

Étaient absents excusés : Madame ROY Linda donne pouvoir à Madame SAULEAU Cécile, Madame ECHARDOUR Sylvaine donne pouvoir à Madame FOUQUET Martine, Monsieur PIDOU Michel, Madame ROULLEAU Nadège donne pouvoir à Laurent NIVELLE,

Les membres du CCAS approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 08 Mars 2021

REPAS DES AÎNÉS

A l'unanimité des membres présents, il a été décidé de renouer avec le repas des aînés qui se déroulera le Dimanche 21 Novembre 2021 à partir de 12 h à la Salle des Fêtes dans le respect des gestes barrières (gel hydroalcoolique, port du masque, éviter tous contacts). Le repas est offert aux personnes de 70 ans et plus. La participation au repas sera de 23 € pour les conjoints ayant – de 70 ans. Le pass sanitaire sera demandé lors de l'inscription par coupon réponse pour le 25 octobre.

COLIS

Un colis destiné aux personnes âgées de 85 ans et plus et ne pouvant pas venir au repas sera offert. Il sera composé de petites friandises, de chocolats, et de petits objets. Des devis seront demandés auprès des Rives Gourmandes aux ROSIERS SUR LOIRE, de la Boulangerie « les Douceurs de la Levée » à ST CLÉMENT DES LEVÉES et le magasin « Objet du monde » à ST CLÉMENT DES LEVÉES. Le colis sera aux environs de 25 € pour une personne seule et 50 € pour un couple.

RENOUVELLEMENT DE LA SANTÉ COMMUNALE POUR L'ANNÉE 2021

Une complémentaire santé communale a été mise en place en 2018 en partenariat avec l'assurance AXA. Elle est destinée aux personnes retraitées, aux travailleurs indépendants, aux agriculteurs, aux demandeurs d'emploi, aux artisans et aux agents du service public résidents à ST CLÉMENT DES LEVÉES et/ou travaillant à ST CLÉMENT DES LEVÉES et peuvent prétendre à une remise intéressante en cas de signature de contrat.

A l'unanimité, les membres du CCAS ont décidé de renouveler la Santé communale AXA pour une année.

QUESTIONS DIVERSES :

- Des inquiétudes et des questionnements se posent sur quelques personnes de la commune (habitat, conditions de vie, ...)
- Il est demandé si des projets pourraient être développés auprès des familles, des jeunes pour pouvoir tisser des liens intergénérationnels.